

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE BUDGET**

**12 DÉCEMBRE 2016
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 12 décembre 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2016-514 Adoption du budget 2017
Ville de Varennes**

Considérant que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière;

Considérant que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le budget pour l'année 2017, prévoyant des dépenses au montant de 36 806 412 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récit.

Adoptée.

**2016-515 Adoption du programme triennal d'immobilisations
2017-2018-2019**

Considérant que le programme triennal d'immobilisation doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisation;

Considérant que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019 totalisant une somme de 55 074 100 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récité.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Détails et montants de l'endettement total de la ville

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 04.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA